LA HALLE AL'CHAIR :
UNE RÉNOVATION RÉUSSIE





Je suis très heureux de vous accueillir pour une visite-découverte du chantier de rénovation de la Halle al'Chair.

Ce dossier était au point mort en 2007 lors de notre entrée en fonction. En effet, rien n'avait été entrepris depuis la désignation de l'auteur de projet. Ce fut le début d'un long cheminement jusqu'au début du chantier en mars 2021. Nous avons pu bénéficier de subsides du Ministre René Collin en 2019 et de la Ministre Valérie De Bue en 2020.

Ce projet en voie d'achèvement de restauration et de réaffectation correspond parfaitement aux objectifs de déploiement touristique et culturel de la Ville, et ce, dans le respect des fonctions historiquement remplies par cet édifice.

Je tiens à saluer le travail remarquable réalisé par l'Agence wallonne du Patrimoine. Au vu de l'importance des découvertes mises à jour, il a été décidé de les mettre en valeur afin de garder une trace tangible de cette époque de l'histoire de notre Capitale régionale.

Dans le contexte économique que nous connaissons, je suis particulièrement heureux de mettre en exergue la qualité du travail d'entreprises namuroises ainsi que le savoir-faire de leurs artisans.



Ce chantier a bénéficié d'un suivi minutieux et constant des collaboratrices et collaborateurs du Service Bureau d'Etudes des Bâtiments, en particulier Julie, Marie, Jessica, Martial et Kevin.
Qu'elles et ils en soient ici chaleureusement remercié.

Tanguy AUSPERT
Echevin du Patrimoine et des Bâtiments communaux



Vous l'aurez toutes et tous remarqué, Namur change et rentre pleinement dans le 21ème siècle, fortifiant son statut de capitale régionale, sans jamais négliger son patrimoine. Ainsi en va-t-il des profondes restaurations des murailles et souterrains de la Citadelle, du futur chantier du Stade des Jeux et du Théâtre de Verdure, de la requalification du Hangar aux Affûts, du Beffroi, de maintes églises et édifices classés et kyrielle d'interventions dans son coeur de ville mais également dans nos villages périphériques pour sublimer notre patrimoine historique.
L'un des derniers chantiers, fleuron de l'aménagement de la Confluence qui se trouve ainsi parachevée, c'est la magnifique restauration de la Halle Al Chair, emblématique bâtiment de Namur et de son activité commerçante viandeuse d'autrefois (d'où son nom) qui opérait la jonction entre la voie d'eau et les étals des bouchers.

Grâce à un partenariat intelligent entre la Ville et la Région wallonne, avec la complicité de l'Agence wallonne du Patrimoine, le lieu se prête à présent à la découverte de son histoire et vous offre également de belles perspectives d'avenir. Prenez plaisir à découvrir avec émerveillement les trésors insolites de ce lieu et appréciez ses nouvelles fonctionnalités.

Maxime PREVOT
Bourgmestre

Dans le respect des fonctions historiques de l'édifice, la restauration et la réaffectation de la Halle al Chair illustre de belle manière les objectifs de déploiement touristique et culturel poursuivis par la Ville.

L'emplacement est idéal pour l'Office du tourisme d'une ville Capitale : en coeur de Ville, au bord de l'eau, à proximité des commerces, de la Confluence, de la Citadelle et du téléphérique. Le rez-de-chaussée sera entièrement dédié à l'accueil touristique puisqu'il deviendra le nouveau Centre d'information. L'espace sera moderne, ouvert et convivial afin d'accueillir et de conseiller les visiteurs dans les meilleures conditions. Le sous-sol sera aménagé pour l'accueil des groupes.
Les qualités patrimoniales du bâtiment, son histoire, sa rénovation et sa réaffectation en feront un lieu incontournable et apprécié par les touristes, de plus en plus nombreux à Namur.

Anne BARZIN
Echevine du Développement touristique



UN PEU D'HISTOIRE

- Construite entre 1588 et 1590 par la volonté du Gouverneur de Bruxelles dans un souci d'hygiène, afin d'éviter les maladies, miasmes et odeurs nauséabondes de toutes sortes, la Halle al' Chair a été édifiée dans le bas de la Ville sur la rive gauche de la Sambre.

- Elle a été construite par les maîtres d'oeuvre du Comté de Namur, Bastien Sion et Conrad de Nuremberg. Durant l'Ancien Régime, les bouchers et poissonniers avaient l'obligation d'y débiter leurs viandes. Là, et pas ailleurs, pour des raisons évidentes d'hygiène et de salubrité publique.

- Lors de sa période boucherie 1590-(? 1806),
  - l'étage inférieur à hauteur de la Sambre servait à débiter la viande.
    On peut supposer que les arches étaient initialement ouvertes,
  - le rdc abritait les étals pratiquant le commerce de la viande,
  - le 1er étage servait de comptoir et de bureau.

- Au 17ème siècle, la Halle a connu plusieurs affectations. Elle fut tour à tour une école dominicale, un arsenal ou encore un hôpital.

- Au 18ème siècle, elle fut transformée en lieu de culte protestant pour les troupes hollandaises, en salle de théâtre pour les troupes françaises suite au siège de 1746, pour ensuite redevenir boucherie.

- En 1806, abandonnée par les bouchers qui reçoivent l'autorisation de débiter la viande à domicile, la Halle est devenue propriété de la Ville et la Société Archéologique y installe son musée en 1855. À l'époque, le bâtiment n'était pas en très bon état, quelques travaux ont donc été réalisés afin d'aménager la Halle. D'abord, le premier étage où s'installa la bibliothèque. Ensuite, le rez-de-chaussée. Vers 1868, une maison accolée à la façade-est de la Halle fut détruite. Il s'agissait de la "Maison des Bouchers". Elle était composée d'une étable au rez-de-chaussée et d'une Chambre de Commerce où les Bouchers se rassemblaient et entreposaient leurs archives.

- En mai 1940, la Halle subit d'importants dégâts consécutifs à la destruction des ponts sur la Sambre. Une restauration respectant son aspect d'origine commença dès 1948, conduite par l'architecte Georges Puissant et qui se termina en 1949. Le but principal était de réparer les dommages de guerre, de consolider et de réaménager le bâtiment. Les fenêtres et les portes ont donc été remplacées, la toiture a été refaite, une cheminée fut ajoutée, les caves ont été déblayées, etc.



- Le bâtiment a été classé en tant que monument en 1936 et fait partie du Patrimoine Exceptionnel de Wallonie depuis 2013.

Rôle économique

- Le premier rôle tenu par la Halle al' Chair était le regroupement et la centralisation des activités des bouchers (Corporation). C'était là qu'ils abattaient les animaux et qu'ils les découpaient, le sang et les abats s'écoulant ensuite dans la Sambre. Le nettoyage du site se faisait aussi vraisemblablement en utilisant l'eau de la rivière toute proche. Une fois la découpe et le dépeçage terminés, les viandes étaient vendues soit sur le marché, soit dans les boutiques situées à l'étage.

- Le cours d'eau offrait également des facilités de locomotion et de mobilité, tant pour les déplacements des artisans que pour le transport de leur production.

- Sur la rive opposée se trouvait le marché aux poissons.

- Bouchers et poissonniers appartenaient à cette époque à la même corporation.

Rôle stratégique

- La position de la Halle était également stratégique, car le pont tout proche était à l'époque le seul accès entre les deux rives de la Sambre, faisant ainsi de la rue du Pont le passage obligatoire du charroi et l'un des endroits les plus commerçants de la Ville.

(source : Wikipedia)

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES MENÉES PAR L'AWAP

L'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) a déployé dès janvier 2021, une équipe pluridisciplinaire. Marie Verbeek, et Marie-Laure Van Hove, archéologues, étaient accompagnées d'un historien de l'art, de documentalistes, de dessinateurs et d'un photographe 3D.

Sans surprise, ces experts ont mis à jour des vestiges permettant aux historiens d'en savoir davantage sur les différentes utilisations de ce bâtiment prestigieux aux travers des siècles.

Il faut préciser que ces fouilles se sont déroulées en parfaite collaboration avec l'entreprise namuroise Bajart, chargée de la rénovation de ce bâtiment et que nous tenons à remercier tout particulièrement. Au vu de l'importance de ces découvertes, il a été décidé de les mettre en valeur afin de garder une trace tangible de cette époque de l'histoire de notre Capitale mosane.

Du Moyen Âge ...

Pour comprendre la place occupée par la Halle al'Chair dans l'histoire de la Ville, il faut remonter au Moyen Âge. Avant que la bâtisse mosane ne voie le jour, il existait une autre halle, exactement au même endroit : « Cette halle médiévale est citée dans les textes à partir du XIIIème siècle. Comme elle est en bois, on en a retrouvé très peu de vestiges. Mais on a quand même quelques traces des sols qui attestent de son existence » .

À l'époque, les bouchers ne peuvent vendre leurs marchandises chez eux. Ils doivent le faire tous au même endroit, pour que l'État puisse réglementer le prix de la viande. Pas le choix, il faut se regrouper: la halle endosse ce rôle. L'emplacement du lieu n'est évidemment pas anodin.

A cette époque, toute activité est pensée en fonction de la nuisance qu'elle suscite. Ici, il faut réfléchir à l'évacuation des déchets. Avec la Sambre à proximité, l'emplacement est tout trouvé. Une praticité telle que rien n'a changé pendant des siècles.

... À la Renaissance

Rien n'a changé, si ce n'est le bâtiment en lui-même. Il prend son allure actuelle en 1589. Un an plus tôt, Philippe II, le fils de Charles Quint, décide de sa construction pour asseoir son autorité dans la ville.

La Halle se pare de belles briques rouges, de pierres de taille, et, surtout, diversifie ses fonctions. Un espace est toujours dédié à la découpe bouchère, mais d'autres salles donnent une importance différente au bâtiment.

À partir du XVIème siècle, on retrouve dans cette Halle, une salle du poids. C'est ce qui donne la valeur monétaire d'une ville. On a donc là un bâtiment central pour l'économie namuroise



- Les pavés de sol de l'ancienne boucherie (cercle mauve sur le plan page suivante) : il s'agit du tout premier sol de la Halle. Il se trouvait quasiment un mètre en-dessous du sol actuel. Une des salles dans laquelle ces pavés ont été retrouvés est interprétée par les archéologues comme étant la « salle du poids ». Salle dans laquelle était donné le poids officiel « communal » des marchandises. Il a été décidé de les extraire et de les mettre en évidence, en périphérie de la future salle polyvalente.

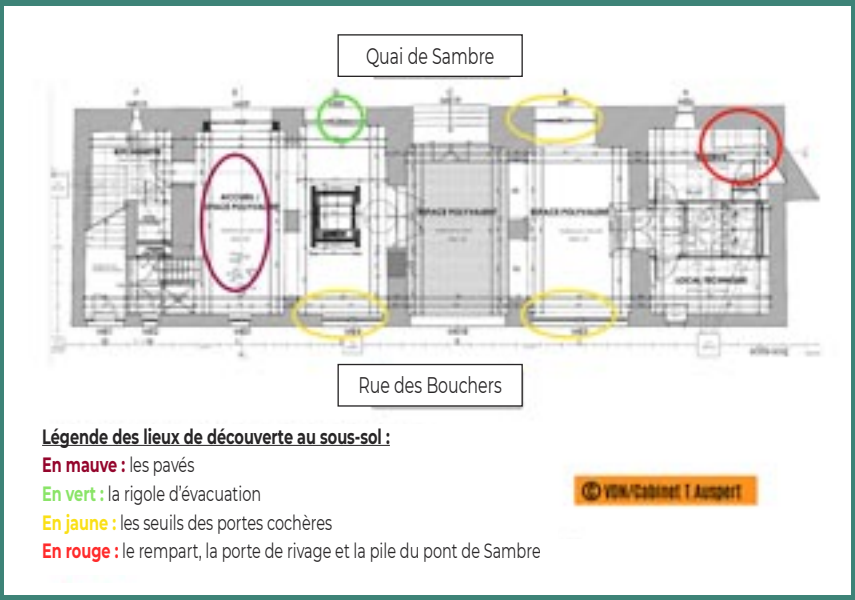

- Le seuil d'une rigole d'évacuation de l'ancienne boucherie (cercle vert) : il serait lié à un accès qui le relie au sol intérieur de la salle du poids.
  La pierre de taille a été conservée et le dormant du châssis reposant sur cette pierre a été adapté en conséquence pour suivre la courbure de l'ancienne rigole.

- Les seuils des portes cochères (ovales jaunes) : les fouilles ont permis de prendre conscience de la réelle volumétrie de ces portes. L'opération de sauvegarde fut un peu plus importante. Elle a nécessité une adaptation des plans pour permettre la préservation « in situ » d'au moins un seuil ouvrant vers la Sambre.

  Il a été proposé de laisser la volumétrie visible au public en plaçant un garde-corps pour éviter les chutes, puisque le dénivelé dépasse le mètre de profondeur. Afin d'éviter toute inondation, vu la proximité du fleuve, il est envisagé de relier le pied du vestige à la chambre de visite située à proximité dans le but de permettre une éventuelle évacuation



- La pièce maîtresse de ces fouilles (cercle rouge) : la découverte, dans la cave ouest, d'un fragment d'un ancien rempart de la Ville (rectangle vert) que les archéologues situent entre le XIe et le XIIIe siècle. Cette pièce massive laisse présager un bâti antérieur à la Halle qui date du XVIe siècle. Les fouilles ont donc permis de dévoiler une porte de rivage (rectangle vert) aménagée dans le rempart. Cette porte donnait peut-être accès à la Halle médiévale en bois qui, d'après les textes anciens, était déjà située à cet endroit.

  Dans ce même angle, les archéologues interprètent le mur comme la pile du pont de Sambre (rectangle rouge). Il pourrait donc s'agir du plus ancien témoignage physique de l'existence de ce pont. Ce dernier est mentionné, pour la première fois, dans un cartulaire du XIIe siècle. Mais l'axe routier existe depuis l'antiquité, comme l'ont confirmé les récentes fouilles du Grognon.

LES DETAILS DE LA RENOVATION

Le cheminement officiel :

- **2000** : Les missions d'auteur de projet, incluant les études architecturales et le suivi des travaux, ont été confiés à la sprl Architecture et Urbanisme Francis Haulot pour la restauration de l'enveloppe extérieure
- **2007** : l'Echevin du Patrimoine Tanguy Auspert relance le dossier
- **2015** : la restauration intérieure est confiée à l'Association momentanée Architecture et Urbanisme Francis Haulot Sprl, l'Atelier d'architecture ARC, l'Atelier d'architecture ARCOPLAN sprl et le Bureau Greisch Ingénérie s.a.
- **Avril 2017** : le Conseil communal approuve le cahier des charges
- **Février 2019** : le marché est attribué à l'entreprise Bajart S.A. de Suarlée pour un montant de près de 3 millions d'euros TVAC
- **Mai 2019** : le Ministre René Collin accorde un subside de 1.200.000€
- **Novembre 2020** : la Ministre Valérie De Bue libère 967.000€
- **Mars 2021** : début des travaux





La rénovation extérieure englobe :

- la restauration des façades : remplacement des briques endommagées, remplacement des pierres trop altérées pour être consolidées ou réparées
- le remplacement de la couverture en ardoises naturelles
- l'isolation de la toiture par des panneaux isolants pare-pluie en fibre de bois
- le remplacement des éléments de charpentes endommagés par de nouveaux en bois
- le remplacement des menuiseries extérieures par des châssis en bois méranti
- la réouverture de baies anciennes obturées au fil des époques
- le nettoyage et la remise en peinture des façades en couleur « sang de boeuf »

La restauration intérieure comprend quant à elle :

- l''aménagement d'un sas vitré à l'entrée principale

- la restauration de l'escalier

- la remise à neuf des techniques spéciales :
  - chauffage – principalement par le sol, avec radiateurs d'appoint
  - ventilation : double flux
  - électricité : nouvel éclairage LED, éclairage sur rails et adaptable en fonction de l'utilisation à certains étages, centrale intrusion,
  - plomberie et installations sanitaires
  - isolation thermique des sols et de la toiture

- la mise en place de nouveaux revêtements de sol

- des espaces de service, de rangements et des sanitaires viendront aussi renforcer les fonctions principales à chaque étage.





Un savoir-faire essentiellement namurois :

De nombreux sous-traitants ont été sollicités par l'entreprise Bajart s.a. afin de mener à bien ce chantier. Parmi lesquels nous saluons bon nombre d'intervenants namurois : Arcoplan et Associés sprl, SAF PAD srl, Laurent Marchal, Granipierre Forage, Alphascaff srl, CB Toitures srl, RC Reno s.a., VD Metal, Miroiterie Jamboise.



ET MAINTENANT

Le bâtiment va donc accueillir de nouvelles fonctions touristiques, culturelles, éducatives et de représentation, avec notamment un Office du Tourisme digne de la Capitale wallonne.

Une fois les travaux terminés, les différents espaces de la Halle al' Chair seront organisés de la manière suivante :
- au sous-sol : des espaces polyvalents pour l'accueil de groupes touristiques et scolaires. Un de ces espaces pourrait par exemple servir de réfectoire pour les enfants
- au rez-de-chaussée : l'Office du Tourisme
- au premier étage : une salle de réception de prestige
- au deuxième étage : un espace à louer pour des conférences, des réunions, des conférences de presse ou encore pour des expositions.

Des espaces de service, de rangements et des sanitaires viennent aussi renforcer les fonctions principales à chaque étage.

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite est assurée dans la totalité du bâtiment à l'aide d'un ascenseur et de monte-charges adaptés.







LA STATUE DU BON DIEU DE PITIÉ

La grande niche métallique lovée dans la façade nord à l'angle de la rue du Pont et de la rue des Bouchers a également été remise en état. Cette niche datée du début du XIXe siècle, abritait un Bon Dieu de Pitié en terre cuite polychrome daté de 1810, oeuvre de l'artiste namurois Joseph Henri Dewez.

Victime de vandalisme et d'un vol dans les années 2000, la statue fût mise à l'abri au Musée des arts décoratifs. Elle est aujourd'hui gérée par le Centre de conservation et d'étude des collections communales au sein du Pôle muséal LES BATELIERS.

L'oeuvre originale, fortement restaurée en 2017, ne pourra pas être replacée dans la niche rénovée pour des raisons évidentes de conservation préventive et de sécurité. Une copie est en cours de réalisation sur base d'une photogrammétrie. Des centaines de photos ont ainsi été assemblées et un modèle 3D a été conçu. Les couleurs seront appliquées par ajout de pigments comme pour la version en terre-cuite.

Le « Vieux Bon Dieu » comme l'appelait les gens du quartier, était célébré deux jours par an : le jeudi et le vendredi de la semaine Sainte. Les jeunes mariés avaient également pris pour habitude d'offrir leur bouquet... Li Bia Bouquèt !









NAMUR CAPITALE

Wallonie patrimoine AWaP

Cette brochure a été conçue par l'Echevinat du Patrimoine de la Ville de Namur et mise en page par le Service Reprographie afin d'accompagner les visites de découverte organisées en collaboration avec l'Asbl Les Guides Touristiques du Namurois.

Les textes, documents et visuels présentés ont été produits par l'Echevinat du Patrimoine de la Ville de Namur sauf mention contraire.

Nous tenons à remercier très chaleureusement les entreprises actives sur ce chantier pour la qualité de leur travail tout au long de cette rénovation.

entreprise bajart

CB Toitures srl